

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Formations

## Rapport d'évaluation

### Licence Lettres

- Université du Havre

Campagne d'évaluation 2015-2016 (Vague B)

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Formations

*Pour le HCERES,<sup>1</sup>*

Michel Cosnard, président

---

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

<sup>1</sup> Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2015-2016

## Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Langues, mémoires, espaces et société

Établissement déposant : Université du Havre

Établissement(s) cohabilité(s) : /

La licence de *Lettres* de l'Université du Havre est bidisciplinaire et propose trois parcours : *Histoire*, *Langues* et *Documentation*. La progression des enseignements de Littérature se fait par siècle, celle d'Histoire, par période. Celle de Langue combine Histoire de la langue française et pratique de la ou les langue(s) vivante(s) choisie(s). La licence se veut à la fois généraliste, par la construction ouverte d'une culture générale, et spécialisée, par les contenus spécifiques à la formation en Lettres. Elle prépare aux métiers de l'éducation après l'obtention des concours de l'enseignement primaire ou secondaire, aux métiers de l'édition, de la documentation, de la communication. Elle permet une poursuite d'études dans le cadre du master recherche ou du master MEEF (métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation). Elle intègre la pratique d'une langue vivante tout au long du cursus pour tous les parcours et, pour les étudiants ayant choisi le parcours *Langues*, d'une ou deux langues supplémentaires. Le parcours *Documentation* prévoit un stage professionnel obligatoire, les autres parcours en offrent la possibilité.

## Synthèse de l'évaluation

Par rapport à l'offre régionale de formation (Rouen, Caen), la licence de *Lettres* de l'Université du Havre affiche un projet clair : diversifier les connaissances afin d'élargir les compétences des étudiants et mieux les préparer à la poursuite d'études ou à l'insertion professionnelle. Même si elle ne dispose pas d'aide à la réussite spécifique, elle bénéficie d'un bon taux d'encadrement, grâce à une équipe de 34 enseignants appartenant aux diverses composantes représentées dans la formation (Littérature, Histoire, Langues vivantes) et aux milieux professionnels concernés (Documentation, Enseignement). Cette équipe est engagée dans une évaluation constante de ses pratiques, de ses dispositifs et de ses résultats, grâce à un conseil de perfectionnement qui se réunit deux fois par an. D'autre part, un bilan de formation est demandé aux étudiants à l'issue de la licence, bilan dont les résultats sont communiqués et analysés au cours des réunions de ce même conseil. Des passerelles permettent à tout moment aux étudiants de passer de cette filière à une autre, favorisant ainsi la réorientation. A chaque étape du cursus, une unité d'enseignement (UE) intitulée « Outils » cherche à favoriser les apprentissages en particulier méthodologiques, mais le choix des disciplines et leur répartition au fil des semestres manquent quelque peu de lisibilité et peut-être d'efficacité.

### Points forts

- L'ouverture culturelle est un atout incontestable de cette formation qui n'a pas d'équivalent dans la COMUE (Communauté d'Universités et d'Établissements). La bidisciplinarité est un avantage en termes d'insertion professionnelle et elle est portée par une équipe pédagogique pluridisciplinaire.
- L'ancrage local de la formation est assuré par la présence d'intervenants professionnels, et le lien est établi avec les réseaux concernés soit dans le domaine de la documentation soit dans le domaine de l'enseignement.
- L'étude de la langue vivante et le maintien de la langue latine enrichissent la pratique linguistique des étudiants. Une passerelle existe entre le diplôme universitaire de technologie (DUT) Info-Com du Havre et la licence.

### Points faibles

- La discipline de mention manque d'assise : l'organisation de l'enseignement de littérature par siècles est justifiée mais peu attrayante dans sa répétition, et aucune problématique littéraire transversale n'est envisagée. Les

exercices canoniques des études de Lettres (explication de texte, dissertation) ne font pas l'objet d'enseignements spécifiques et l'on peut se demander s'il ne faudrait pas un parcours de renforcement pour les étudiants qui se destinent au professorat du second degré en Lettres. Seules des indications chiffrées sur les résultats de la préparation au concours du CAPES permettraient de savoir si ces réserves sont fondées.

- Les effectifs sont limités et fluctuants et il semble difficile de fidéliser les cohortes d'étudiants.
- Le pilotage d'une formation aussi ouverte et d'une équipe pédagogique aussi éclectique réclame sans doute d'autres dispositifs que le seul conseil de perfectionnement. Les informations fournies manquent parfois de lisibilité ; des renseignements manquent sur les modalités de fonctionnement, la poursuite d'études, les modalités de contrôle des connaissances. L'aide à la réussite mériterait d'être réintroduite au vu des résultats en première année (on ne compte qu'une remise à niveau ponctuelle pour la stylistique et la poétique sur un semestre).
- Les informations fournies manquent de lisibilité et paraissent incomplètes.

### Recommandations et conclusion

La bidisciplinarité de la formation est à la fois son point fort (originalité, attractivité) et son point faible (manque de spécialisation, sauf dans le parcours *Documentation*). La filière Lettres devrait être mieux soutenue pour tous ceux qui souhaitent intégrer le master MEEF et l'enseignement du second degré. En l'état, les parcours paraissent juxtaposés : mieux vaudrait sans doute chercher une synergie entre les disciplines, en articulant les parcours *Histoire* et *Documentation* au tronc commun de Littérature, et en proposant pour le parcours *Langues* un enseignement de littérature étrangère.

La maquette mériterait d'être simplifiée, en particulier l'unité d'enseignement intitulée « Outils » paraît un peu fourre-tout.

## Analyse

<p>Adéquation du cursus aux objectifs</p>	<p>Hormis les deux disciplines, la maquette présente dans chaque semestre une unité d'enseignement dite « Outils » qui regroupe, selon les semestres, des cours de méthodologie du travail universitaire, d'analyse de texte, de stylistique et de poétique, un atelier d'écriture, un projet personnel (au premier semestre de la première année) devenant ensuite projet professionnel (en troisième année), du Latin, une Langue vivante, de la Philosophie, de l'Histoire de l'Art. D'un semestre à l'autre, certains de ces cours passent du tronc commun « Lettres » à la catégorie « Outils », sans que cela soit justifié et au risque d'une rupture dans la continuité des enseignements.</p> <p>Pour ce qui est de la discipline de mention Lettres, on peut regretter que deux unités d'enseignement seulement par semestre lui soient consacrées, selon une progression par siècle assez traditionnelle. La discipline « Histoire de la langue française » n'apparaît qu'une fois au premier semestre de la deuxième année. Pour ce qui est de la méthodologie des exercices littéraires, elle n'est sans doute pas suffisamment représentée (un seul enseignement de 22 h sur les six semestres pour l'explication de texte, pas de cours spécifique pour la dissertation). Se pose donc la question de l'adéquation de la formation et à la poursuite d'études en master MEEF <i>Lettres</i> et en master recherche <i>Lettres</i>.</p>
<p>Environnement de la formation</p>	<p>Par sa bidisciplinarité, la licence de <i>Lettres</i> de l'Université du Havre se démarque de celle de Rouen (monodisciplinaire) et de celle de Caen (organisée selon le principe d'une majeure en Lettres et d'une mineure en Langues). Malgré cet attrait, elle ne parvient pourtant pas complètement à fidéliser les cohortes d'étudiants dont une partie migre vers Caen et Rouen.</p> <p>Comme toutes les licences comprises dans ce même champ de formation, la licence de <i>Lettres</i> est affectée par des parcours et des mutualisations importantes qui la rendent solidaire en termes pédagogiques et structurels de plusieurs autres composantes de l'université (Sciences Humaines et Sociales, Affaires internationales).</p> <p>Son ancrage local est important, surtout en troisième année où les étudiants font des stages en bibliothèque, en librairie (stage obligatoire pour le parcours <i>Documentation</i>), ou dans les établissements scolaires (en particulier dans les autres parcours où le stage est optionnel). Une</p>

	<p>passerelle existe qui ouvre la troisième année aux étudiants titulaires du diplôme universitaire de technologie (DUT) en Info-com de l'Institut universitaire de technologie (IUT) du Havre.</p>
Equipe pédagogique	<p>Au regard des effectifs, l'équipe pédagogique assure un encadrement important (34 enseignants). Sa pluridisciplinarité soutient le projet d'une formation ouverte à la culture générale.</p> <p>Les cours non mutualisés sont assurés par 16 enseignants titulaires (enseignants-chercheurs dont cinq Professeurs des universités (PU), huit Maîtres de conférences (MCF) ; deux Professeurs agrégés, un Professeur certifié (PRAG et PRCE) plus un Attaché temporaire d'enseignement et de recherche (ATER) et des chargés de cours.</p> <p>Les enseignants titulaires relèvent de deux composantes (Faculté des Sciences humaines et Sociales ; Faculté des Affaires internationales), et de sept sections du comité national des universités (CNU), ce qui montre l'importance de l'interdisciplinarité de cette formation. Sept enseignants du secondaire assurant des vacances renforcent l'équipe pédagogique. De plus des professionnels en lien avec le domaine des bibliothèques, de la documentation et des archives interviennent dans le parcours Documentation (3).</p>
Effectifs et résultats	<p>Si l'on peut se réjouir du faible taux d'abandon en première année, en revanche les taux de réussite sont peu élevés, surtout de cette première année vers la deuxième année (au vu des résultats communiqués pour une période de quatre ans, 45 % d'admis en deuxième année et 58 % en troisième année). A l'issue de la deuxième année, on remarque un taux important de réorientations rendues possibles par l'existence de passerelles tout au long du parcours (mais le dossier ne précise pas vers quelles filières). La réussite en troisième année est importante (79 %).</p> <p>Les renseignements concernant la poursuite d'études ne sont pas assez détaillés : six étudiants en moyenne s'inscrivent en master recherche <i>Lettres</i> mais on ne sait combien le font en master MEEF ou dans d'autres masters.</p> <p>Pour ce qui est de l'insertion professionnelle des licenciés, l'échantillon disponible n'est pas assez représentatif pour établir des conclusions.</p>

Place de la recherche	<p>Le cursus ne prévoit pas de sensibilisation directe à la recherche.</p>
Place de la professionnalisation	<p>Le projet professionnel personnalisé (PPP) est intégré au premier semestre de la première année (une heure et demie de cours magistral - CM, quatre heures et demie de travaux dirigés - TD - par semaine) mais les modalités de son évaluation n'ont pas été fournies.</p> <p>Dans le parcours <i>Documentation</i>, trois des intervenants sont des professionnels du secteur. Pour les autres parcours, les milieux socio-économiques avec lesquels les étudiants entrent en contact sont essentiellement ceux de l'enseignement et des métiers de la documentation, de la communication et de l'édition, ce qui recouvre les secteurs des débouchés professionnels envisagés pour cette licence et présentés dans la fiche RNCP (répertoire national des certifications professionnelles).</p>
Place des projets et stages	<p>Pour le parcours <i>Documentation</i>, un stage de 40 h est obligatoire, il donne lieu à un rapport qui est évalué et crédité. Pour les autres parcours, un stage est possible de façon facultative mais il semble qu'il y ait peu de demandes de la part des étudiants. Des modules de préprofessionnalisation aux métiers de l'enseignement avec stage d'observation sont proposés en unité d'enseignement libre (mais aucune précision supplémentaire ne figure dans la documentation fournie).</p> <p>Pour ce qui est des projets, les étudiants de troisième année ont participé au concours de la Nouvelle organisé dans le cadre du Festival « Lire au Havre ».</p>
Place de l'international	<p>Conformément à la politique générale de l'Université du Havre qui a obtenu le label européen des Langues en 2008, l'étude d'une langue étrangère est prévue durant les six semestres du cursus de la licence de <i>Lettres</i>. Dans le parcours <i>Langues</i>, une deuxième langue vivante est obligatoire et une troisième est possible dans le cadre des unités</p>

	<p>d'enseignement libres. L'intégration du <i>Test of English for International Communication</i> (TOEIC) est envisagée pour répondre à la demande des étudiants d'une pratique orale de l'anglais courant. Cette demande de pratique orale pourrait être intégrée aux enseignements existants.</p> <p>Les mobilités internationales sortantes sont quasi-nulles au regard des mobilités entrantes qui sont nombreuses et d'origines géographiques très diverses. Ceci constitue une situation décevante eu égard aux efforts faits par l'université et par la formation elle-même pour s'ouvrir à l'international.</p>
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	<p>Le recrutement est soutenu par la participation aux Forums lycéens et l'organisation de Journées Portes Ouvertes.</p> <p>Le tableau des effectifs d'inscription fait valoir l'efficacité des passerelles entrantes et sortantes, ce qui constitue sans nul doute une aide à la réussite par la réorientation. Pour les étudiants titulaires d'un DUT Info-Com, un cursus passerelle est ouvert en troisième année avec le parcours <i>Documentation</i>.</p> <p>L'aide à la réussite ne dispose plus d'accompagnement spécifique (tutorat, entretiens pédagogiques, enseignant référent) pour les étudiants en difficulté. Mais le taux d'encadrement professoral favorise des contacts étroits entre les étudiants et l'équipe pédagogique.</p> <p>Une mise à niveau ponctuelle est proposée en première année, au premier semestre pour la stylistique et la poétique. Une unité d'enseignement intitulée « Outils » est présente à tous les niveaux de la licence mais son contenu est très variable. Une redéfinition des contenus d'enseignements serait profitable en y intégrant plus nettement tous ceux qui peuvent être considérés comme des aides à la réussite.</p>
Modalités d'enseignement et place du numérique	<p>D'après la documentation fournie, seul le parcours <i>Documentation</i> bénéficie d'un enseignement d'Informatique documentaire. Le Certificat Informatique et Internet (C2I) sera intégré à la future maquette pour tous les étudiants de l'unité de formation et de recherche (UFR), dont la licence <i>Lettres</i>.</p> <p>L'Université du Havre propose des cours en présentiel essentiellement, la possibilité de cours en ligne étant laissée au libre choix des enseignants.</p> <p>Les étudiants de l'université en situation particulière (salariés, sportifs de haut niveau, chargés de famille), ou en situation de handicap, bénéficient d'aménagements et de régimes dérogatoires qui ne sont pas détaillés dans la documentation fournie.</p>
Evaluation des étudiants	<p>La documentation fournie ne donne que très peu d'indications sur ce point : pas de détail ni sur la répartition entre contrôle continu (CC) et contrôle terminal (CT), ni sur la nature et la durée des épreuves.</p>
Suivi de l'acquisition des compétences	<p>En l'absence d'un portefeuille de compétences, l'annexe descriptive au diplôme (ADD) liste les compétences à acquérir au terme de la formation. Elles sont classées en trois catégories : compétences en langues ; capacités de rédaction et d'analyse ; maîtrise des fonctions documentaires.</p>
Suivi des diplômés	<p>En augmentation (passage de un à neuf étudiants en quatre ans), le nombre de répondants aux enquêtes est encore très faible.</p> <p>Une déclaration d'intention a été introduite pour les étudiants de troisième année au moment de la remise du relevé de notes. Mais la procédure est récente et son efficacité ne peut être encore bien évaluée.</p>
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	<p>La formation est dotée d'un conseil de perfectionnement composé de 13 membres, dont huit membres de l'équipe pédagogique, trois représentants des services de l'université, trois représentants étudiants (un par parcours) et trois membres extérieurs.</p> <p>Sur la base du seul compte rendu du premier conseil de perfectionnement de Lettres, celui de sa mise en place au 10 juin 2014, il est difficile de se faire une idée de son fonctionnement. En pratique, il semble qu'il soit commun avec celui d'Histoire. La tendance est, semble-t-il, à mutualiser le conseil de Lettres avec l'ensemble des formations de Sciences Humaines et Sociales, ce qui paraît correspondre à la politique d'établissement et reflète l'importance des mutualisations, mais qui risque de compliquer le fonctionnement de ces conseils.</p>

	<p>L'évaluation des enseignements par les étudiants se fait à partir du questionnaire anonyme d'évaluation des enseignements fourni par l'université qui est assez peu rempli. Il n'est rien dit de la façon dont sont traitées ces données de l'enquête faite au terme de chaque semestre. Mais l'évaluation des enseignements de la licence de <i>Lettres</i> se fait plus particulièrement dans le cadre du bilan de formation prévu au sixième et dernier semestre et intégré à la maquette (bilan noté et donnant lieu à crédits). La synthèse de ces bilans est présentée devant le conseil de perfectionnement : c'est sans doute le meilleur instrument d'autoévaluation dont dispose la formation.</p>
--	---

# Observations de l'établissement



LE HAVRE, le 30 mars 2016

Le Président de l'université

à

Monsieur Jean-Marc GEIB

Directeur

Département des formations

Objet : observations relatives à la Licence Lettres

Monsieur,

Nous avons apprécié l'analyse réalisée et souhaitons apporter les observations suivantes :

-Synthèse de l'évaluation, Points faibles

« l'organisation de l'enseignement de littérature par siècles est justifiée mais peu attrayante dans sa répétition et aucune problématique transversale n'est envisagée ».

L'organisation de l'enseignement par siècles présente un caractère structurant pour l'esprit des étudiants. Elle permet d'approfondir en L3 plutôt qu'elle ne répète ce qui a été acquis en L1 et L2. En L2 et L3, les problématiques transversales apparaissent en littérature comparée.

« Les exercices canoniques des études de Lettres (explication de texte, dissertation) ne font pas l'objet d'enseignements spécifiques et l'on peut se demander s'il ne faudrait pas un parcours de renforcement pour les étudiants qui se destinent au professorat du second degré en Lettres. Seules des indications chiffrées sur les résultats de la préparation au concours du CAPES permettraient de savoir si ces réserves sont fondées »  
Outre la méthodologie de l'étude de texte (22h, Semestre 2), mentionnée ailleurs dans le rapport (Analyse, Adéquation du cursus aux objectifs), les exercices canoniques mentionnés, s'ils ne bénéficient pas d'autres enseignements spécifiques, fondent l'évaluation des enseignements de littérature par siècles et de littérature comparée (voir la dernière rubrique de cette « Réponse », « Analyse, Evaluation des étudiants »).

Les étudiants de Licence sont très bien préparés aux différentes épreuves des concours de l'enseignement (dissertation et explication de texte, matières techniques).

5 étudiants du Master Lettres et création littéraire ont passé le CAPES, 3 ont été admis en 2015.

5 de nos anciennes étudiantes de L3 parties à Caen et Rouen en Master MEEF ont également été admises en 2015.

-Synthèse de l'évaluation, Recommandations et conclusion

« La maquette mériterait d'être simplifiée, en particulier l'unité d'enseignement intitulée « Outils » paraît un peu fourre-tout »

La nouvelle maquette en cours de réalisation sera simplifiée dans la mesure où elle passera de 5 UE à 4 UE. Tous les enseignements de littérature, de linguistique et de langue française seront réunis dans l'UE1 Lettres, l'UE Outils étant réservée à l'atelier d'écriture, à la philosophie, à l'histoire de l'art, à la documentation et au PPP.

-Analyse, Adéquation du cursus aux objectifs

« La discipline 'Histoire de la langue française' n'apparaît qu'une fois au premier semestre de la deuxième année »

Comme indiqué dans le dossier, cette discipline est actuellement enseignée en deuxième et en troisième année. Elle le sera aussi dans la prochaine maquette, où elle bénéficiera d'un volume horaire progressif : S3, 24 h, S4, 24h, S5, 30h, S6, 30h.

-Analyse, Place de la professionnalisation

« Le projet professionnel personnalisé (PPP) est intégré au premier semestre de la première année (une heure et demie de cours magistral-CM, quatre heures et demie de travaux dirigés-TD, par semaine) mais les modalités de son évaluation n'ont pas été fournies »

L'évaluation du PPP se fait sous la forme d'un dossier noté sur 20 en L1, S2.

L'étudiant y évalue la formation : ses points forts, ses points faibles et comment les améliorer, il y fait part de son projet professionnel en recourant au service de documentation spécialisée offert par l'université.

Il en est de même en L3, S2.

-Analyse, Evaluation des étudiants

« La documentation fournie ne donne que très peu d'indications sur ce point : pas de détail ni sur la répartition entre contrôle continu (CC) et contrôle terminal (CT), ni sur la nature et la durée des épreuves ».

-Littérature française Moyen Age L2

Epreuve sur table de 3h ou 4h avec au choix commentaire composé ou dissertation.

-Littérature française du XVI<sup>e</sup> siècle L2, L3

CC pour tous les niveaux

L2 dissertation ou commentaire composé sur table en 4h coef.1+explication de texte orale coef.1+dissertation en 4h coef. 2

L3 dissertation sur table en 4h coef.1+explication de texte orale coef.1+dissertation en 4h coef. 2

-Littérature française du XVII<sup>e</sup> siècle L1, L3

CC pour tous les niveaux

L1 commentaire composé sur table en 4h coef.1+explication de texte orale coef.1+commentaire composé en 4h coef. 2

L3 dissertation sur table en 4h coef.1+explication de texte orale coef.1+dissertation en 4h coef. 2

-Littérature française du XVIII<sup>e</sup> siècle L1, L2

L1 CC

2 commentaires composés sur table de 4h, chacun coef. 1

L2

1 mémoire d'une quinzaine de pages (coef. 1), corrigé puis amélioré par l'étudiant (coef. 1), un commentaire composé sur table en 4 h (coef. 2)

-Littérature française du XIX<sup>e</sup> siècle L1, L2, L3

au moins un oral et un écrit "maison" ou deux écrits "maison", commentaire composé ou dissertation (chacun coef. 1)

commentaire composé ou dissertation en 4h, CC (S1) ou examen (S4 et S6), coef. 2

-Littérature comparée L2, L3

CC pour tous les niveaux

1 commentaire composé sur table en 2h coef.1 + 1 explication de texte orale coef.1 + 1 dissertation en 4h coef. 2 (id. pour tous les niveaux)

-Méthodologie de l'étude de texte L1

CC, un contrôle des connaissances sur table en 2h (coef. 1), une explication orale (coef. 1), une explication sur table en 2h (coef. 2)

-Stylistique et poétique L1 (S1, S2)

au moins un commentaire composé ou une étude littéraire "maison" (coef. 1) ; un commentaire composé en 2h (coef. 2)

- Histoire de la langue française L2, L3

Epreuve sur table de 2h30 avec une traduction et des questions de phonétique, morphologie, syntaxe et vocabulaire.

-Linguistique L1, L2, L3

Pour les trois années de licence, les étudiants sont en contrôle continu intégral : trois écrits par semestre pour chaque matière (syntaxe et linguistique). Au semestre 6, les étudiants passent un oral à la fin du semestre et rendent un dossier d'une vingtaine de pages en cours de semestre (commentaire linguistique en adéquation avec le cours, corpus de textes imposé).

Veillez recevoir mes cordiales salutations.

Le Président de l'université,

Pascal REGHEM